

ANTHROPOLOGIE

PARCOURS ASC : ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE

PRÉSENTATION

Le parcours ASC forme aux métiers de la recherche, aux métiers de la culture et la médiation culturelle ainsi qu'à ceux du domaine de l'humanitaire.

Il sensibilise les étudiant-e-s par exemple à la relation homme/animal, aux nouvelles approches de l'environnement et de la nature, et les dote des compétences dans ce sens. On peut définir son objectif comme étant de former des professionnel-le-s de la diversité culturelle et sociale.

Le parcours ASC consiste en une formation à la recherche par la recherche en anthropologie. Il a une visée de professionnalisation aux métiers de la recherche et invite ainsi notamment à la poursuite des études en doctorat. Il constitue également une bonne préparation aux métiers de la culture et la médiation culturelle ainsi qu'à ceux du domaine de l'humanitaire.

Le parcours comprend notamment des cours et des séminaires visant à peaufiner les connaissances sur la diversité culturelle.

Au niveau M1, qui constitue un tronc commun pour les deux parcours (ASC et EEPI), sont délivrés les enseignements méthodologiques propres à la mention (notamment l'enquête collective) et des enseignements par aires culturelles (Europe, Amérique du Sud, Asie, Afrique).

Tou-s-tes les étudiant-e-s doivent réaliser en M1 une enquête de terrain en autonomie en France ou à l'étranger, associée à un projet de recherche construit en début d'année. Cette enquête problématisée donne lieu à la remise d'un rapport d'enquête qui fournit la base à partir de laquelle un mémoire de recherche ou un rapport de stage pourront être réalisés en M2.

Au niveau du M2, le parcours ASC prolonge et approfondit la formule associant les cours, les séminaires de recherche et l'accompagnement des étudiant.es à la professionnalisation par un accompagnement individualisé de la recherche et des ateliers d'écriture. Il est couronné par la réalisation d'un mémoire de recherche fondée sur l'expérience de terrain, le travail bibliographique en autonomie, et les échanges avec les professionnel.le.s de la recherche dans le cadre des séminaires de recherche et de la direction de mémoire.

La professionnalisation des étudiant-e-s passe par l'investissement dans l'UE 705 « Paysage de la recherche en anthropologie », l'UE 805 « Accompagnement de la recherche », l'UE905 « Épistémologie de la pratique ethnographique » et l'UE 1005 « Atelier d'écriture ».



Ces enseignements pratiques visent à développer la connaissance du milieu professionnel envisagé et à faire acquérir les compétences propres au domaine (restitution des données d'une enquête, valorisation, etc.).

Le parcours accentue son attention au dispositif de l'enquête collective de terrain dès la première année du master, déployé sur deux UE qui recréent la chaîne du métier d'anthropologue depuis l'élaboration d'une enquête jusqu'à sa restitution à un public élargi (y compris aux enquêtés eux-mêmes) en passant par les modalités d'enquête, d'écriture, l'organisation d'événements de valorisation, la sensibilisation à l'éthique de l'enquête.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, les étudiant-e-s sont aptes à concevoir et réaliser des projets de recherche ou à caractère appliqué en lien avec la médiation culturelle et sociale; à utiliser des systèmes d'information et de communication de nature diverse (tableaux, cartes, webdocs, articles, etc.)

CONDITIONS D'ACCÈS

Les candidatures sont ouvertes aux titulaires d'une Licence mention Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie ou d'une formation bac+3 équivalente.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur le portail :

www.monmaster.gouv.fr



“ LES ENSEIGNEMENTS

1^E ANNÉE

Semestre 7			ECTS	HEURES
▶ UE 701	AE00701T	Enquête collective	12	50
▶ UE 702	AE00702T	Aires culturelles 1	4	50
▶ UE 703	AE00703T	Aires culturelles 2	4	25
▶ UE 704	AE00704T	Anthropologie du vivant	4	25
▶ UE 705	AE00705T	Paysage de la recherche en anthropologie	3	25
▶ UE 706		<i>Langue vivante ou option</i>	3	25

Semestre 8			ECTS	HEURES
▶ UE 801	AE00801T	Rapport d'étape de la recherche	12	75
▶ UE 802	AE00802T	Restitution de l'enquête collective	4	25
▶ UE 803	AE00803T	Corps, techniques et culture matérielle	4	25
▶ UE 804	AE00804T	Séminaire d'anthropologie générale	4	25
▶ UE 805	AE00805T	Accompagnement de la recherche (1)	3	25
▶ UE 806		<i>Langue vivante ou option</i>	3	25

2^E ANNÉE

Semestre 9			ECTS	HEURES
▶ UE 901	AE00901T	Accompagnement de la recherche (2)	12	75
▶ UE 902	AE00902T	Séminaire EHESS	4	50
▶ UE 903	AE00903T	Formes de lien et fabriques de l'adhésion	3	25
▶ UE 904	AE00904T	Anthropologie du politique	4	25
▶ UE 905	AE00905T	Anthropologie-histoire-mémoire	4	25
▶ UE 906	AE00906T	Épistémologie et engagement anthropologique	3	25

Semestre 10			ECTS	HEURES
▶ UE 1001	AE00111T	Mémoire	19	75
▶ UE 1002	AE00112T	Séminaire de recherche du Master	4	25
▶ UE 1003	AE00113T	Séminaire d'anthropologie générale	4	25
▶ UE 1004	AE00114T	Atelier d'écriture	3	25

📦 ET APRÈS ?

Secteurs d'activités

- ▶ enseignement secondaire et supérieur
- ▶ métiers de la culture/ médiation culturelle
- ▶ accompagnement social
- ▶ journalisme et documentarisme
- ▶ médiation sociale
- ▶ humanitaire

Métiers à l'issue du diplôme

- ▶ médiateur-riche culturel-le, chargé-e d'étude, chargé-e de mission dans des institutions de la culture et du patrimoine
- ▶ médiateur-riche, chargé-e d'étude, chargé-e de mission dans des structures institutionnelles ou associatives dans les champs de l'environnement et de l'écologie
- ▶ chargé-e d'étude, chargé-e de mission dans des institutions ou des associations dans les champs de l'humanitaire, de l'accompagnement social et de l'action sanitaire
- ▶ chargé-e d'étude libéral-e

Les étudiant-e-s diplômé-e-s pourront également poursuivre (jusqu'à 20% des effectifs de M2) des études en doctorat dans le champ de l'anthropologie ou des sciences sociales.

▶ Pour en savoir plus sur les possibilités de poursuites d'études ou d'insertion :

— Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr

